

24 HEURES RADIO



Lundi 27 Avril

117^{ème} jour de l'année

Aujourd'hui nous fêtons les Zita

Zita est très ordonnée, peut-être même un brin maniaque et peut sortir de ses gonds si quelque chose la contrarie.

ÉPHÉMÉRIDE

36 ans pour l'actrice Lou de Laâge

67 ans pour le navigateur Jean Le Cam

Arielle Dombasle a 73 ans.

74 ans pour le pilote Ari Vatanen

PROGRAMME TELE

Sur TF1 : Alter Ego

France 2 : Meurtres au paradis

France 3 : La fine fleur : Eve Vernet (Catherine Frot) est une créatrice de roses passionnée, dont l'expertise artisanale est mise à l'épreuve dans un monde horticole en constante évolution. Chaque année, elle se rend avec sa fidèle assistante Véra (Olivia Côte) à une compétition prestigieuse, où elle doit affronter Lamarzelle (Vincent Dedienne), un jeune concurrent arrogant et en phase avec les dernières tendances florales. Malgré ses talents, Eve constate avec désespoir que son commerce, Roses Vernet, est en déclin et peine à s'imposer face à cette nouvelle génération de créateurs. Alors

que la faillite menace son entreprise, Véra prend une initiative audacieuse : elle décide d'embaucher des personnes en insertion professionnelle pour soutenir Eve dans sa production. Ce choix, bien que motivé par de bonnes intentions, ne plaît pas à Eve, qui se sent dépassée par cette nouvelle dynamique et par la présence de ces aides peu familiers. Les tensions montent au sein de l'atelier, et Eve devra apprendre à naviguer entre ses méthodes traditionnelles et l'énergie fraîche que ces nouveaux arrivants apportent.

Canal+ : Paris Police 1910

M6 : Mariés au premier regard

TF1 series films : Shrek 4 : il était une fin

W9 : Divergente 2 : l'insurrection

TMC : Ant-Man et la Guêpe

LE CHIFFRE DU JOUR

50 minutes 26 secondes

Les spectateurs étaient massés le long des routes à Pékin pour voir courir des machines, certaines très véloce et presque aussi complexes qu'un robot Terminator, d'autres aux mensurations et performances bien plus rudimentaires. Le semi-marathon de Yizhuang a vu s'affronter d'un côté des robots, debout sur leurs deux jambes, et de l'autre des humains - chaque groupe évoluant sur une voie parallèle mais différente, afin d'éviter toute collision. Le robot champion, équipé d'un système de navigation autonome et représentant la marque chinoise de smartphones Honor, a bouclé les quelque 21 kilomètres en 50 minutes 26 secondes - soit une moyenne d'environ 25 km/h - selon la télévision publique CCTV. C'est plus rapide que le résultat du premier concurrent humain, mais surtout que le record du monde chez les hommes (57 minutes 20 secondes), détenu par le coureur ougandais Jacob Kiplimo. Derrière les barrières de sécurité, Han Chenyu, étudiante de 25 ans coiffée d'une casquette et équipée de lunettes de soleil, a à peine le temps de dégainer son smartphone qu'un robot est déjà passé. Elle trouve l'événement "cool" et se dit enthousiaste face aux avancées technologiques. "Après, en tant que future travailleuse, ça m'inquiète aussi pas mal. Car si la technologie va trop vite, ça risque d'avoir des répercussions sur l'emploi", avec le remplacement de certaines professions par l'intelligence artificielle (IA) et les robots, déclare-t-elle. Les progrès lors de ce semi-marathon sont spectaculaires par rapport à l'édition 2025. À l'époque, le robot vainqueur l'avait emporté en un temps trois fois plus long (2 heures 40 minutes et 42 secondes) et de nombreuses chutes avaient émaillé l'épreuve.

L'INFO MÉDIA

La guerre dans la famille Delon continue

Anthony Delon annonce un dépôt de plainte imminent contre Alain-Fabien dans un long message sur Instagram dans lequel il revient sur la mort du chien de son demi-frère, Obba en 2024. D'après les déclarations faites en mars du fils cadet d'Alain Delon, l'animal est mort après quarante minutes d'agonie suite à trois balles dans la tête tirées sur ordre d'Anthony Delon. Alain-Fabien reproche à son frère d'avoir privilégié une solution radicale à un incident survenu entre le malinois et Loubo, le chien qui appartenait à leur père, et l'accuse d'avoir laissé Obba en souffrance pendant de longues minutes après avoir demandé à ce qu'il soit exécuté. «Quarante minutes. Quarante minutes pendant lesquelles Obba est

encore en vie. Quarante minutes de souffrance. Dans de l'eau glacée. Vous cherchez une balle. Comme si on cherchait un outil banal. Et puis, dans un ultime geste de lâcheté, tu envoies Momo lui tirer une dernière balle dans la tête», a rapporté Alain-Fabien Delon. A la suite de ces déclarations, la fondation 30 Millions d'Amis avait annoncé porter plainte contre X «pour sévices graves et actes de cruauté envers un animal». «Le principe de légitime défense devra être prouvé», avait réagi Me Bacquet, l'avocat de la fondation 30 Millions d'Amis, dans un communiqué. C'est dans ce contexte qu'Anthony Delon annonce qu'il va porter plainte contre Alain-Fabien pour «dénonciation calomnieuse». Dans son communiqué, il donne sa version, expliquant tout d'abord les conditions dans lesquelles Obba avait été adopté et comment il se serait montré dangereux à plusieurs reprises. «Le 18 août 2024, Alain Delon nous quitte. Loubo son chien qu'il aimait tant se retrouve orphelin. [...] Près d'un mois plus tard, il [Alain-Fabien] ne ramène pas à Douchy une petite chienne gentille et douce récupérée à la SPA pour tenir compagnie à Loubo, mais un mâle dominant, un tueur, un malinois de 5 ans en pleine force de l'âge. Obba, dont la particularité est qu'il doit avoir en permanence un objet dans la bouche, sinon il attaque et mord.» Anthony poursuit son récit en accusant son frère de maltraitance animale, affirmant qu'il avait abandonné Obba dans une cage peu après son adoption, ce qui aurait achevé de le rendre encore plus agressif. «Il va, le temps d'un week-end, faire quelques photos avec le chien pour ses réseaux, puis l'abandonner un mois et demi durant, jusqu'à sa mort, dans un enclos grillagé, seul, de l'autre côté du lac près de notre atelier. Il ne l'a jamais revu. Acte indigne, qu'il a renouvelé par la suite avec deux chiots Pitt Bull, récupérés en janvier, deux mois plus tard, à un clochard et qu'il a cette fois laissé 9 mois pourrir, enfermés seuls, dans le même enclos et dans des conditions d'insalubrité dégradantes (...) Il avait interdit aux employés de laisser quiconque les approcher, sous peine de licenciement. À Douchy, dieu merci, personne ne l'écoute, ni même le respecte, les employés connaissent trop bien les chiens pour cela et malgré ses hurlements et ses menaces incessantes, et surtout du fait de son absence durant des mois, ils ont laissé tous ceux qui le désiraient approcher les chiots, du moins le temps des week-ends.» C'est à ces occasions que le malinois aurait planté ses crocs. «Un jour, il mord un employé, une autre fois, attaque la mère de mes filles [Sophie Clerico] au ventre, lui arrachant son pull, avant de la mordre, à l'avant-bras jusqu'au sang, les crocs plantés dans sa chair, devant Liv ma fille et un agent de sécurité totalement apeuré et désarmé. La semaine suivante, il a sauté à la gorge du même agent, qui, dans un réflexe recule la tête et se fait arracher son cache cou en polaire. Je pense à nos enfants et je préviens : "Un jour, on va avoir un accident"», écrit Anthony Delon. Ce jour-là serait arrivé et cette fois Obba s'en serait pris à Loubo, contraignant les personnes présentes à prendre une dramatique décision. «J'ai demandé à la sécurité de tirer à deux reprises, d'abord en l'air, puis à côté, pensant qu'Obba lâcherait. Rien ! Il avait entraîné Loubo à un mètre du bord, dans la vase et les roseaux. La tête de Loubo était enserrée dans sa gueule, il était en sang, il ne se défendait plus. Obba était en train de le noyer, de le tuer. Qui descend dans la vase jusqu'à mi-cuisse pour séparer un chien inconnu devenu dingue, qui a mordu précédemment et attaquera de nouveau ! ? J'ai choisi notre chien, Loubo, notre famille à tous, déclare l'acteur et écrivain. Contrairement à ce qui a été inventé de toutes pièces, Obba a succombé rapidement à ses blessures», explique Anthony Delon.

LE CARTON ROUGE

Lourde indemnité

La compagnie de croisière Carnival Cruise Line doit verser une indemnité de 300'000 dollars à une passagère victime d'un accident en janvier 2024. Diana Sanders, une Californienne de 45 ans, était à bord du Carnival Radiance, où elle profitait pleinement de son forfait «all-inclusive», qui prévoyait de la nourriture et des boissons à gogo. Le 5 janvier, entre 15h et 23h30, elle avait ainsi consommé au moins quatorze shots de tequila servis dans un des nombreux bars du navire. Peu après, l'Américaine était tombée dans un escalier d'une zone réservée au personnel, subissant une commotion cérébrale, un possible traumatisme crânien, ainsi que des blessures au dos et au coccyx. Le moment exact de la chute reste inconnu,

faute d'images de vidéosurveillance. Cette douloureuse mésaventure a poussé Diana Sanders à porter plainte contre le croisiériste. «Ce cas illustre les dangers des forfaits boissons tout compris, qui incitent à une consommation excessive d'alcool et poussent les serveurs sous-payés à privilégier les pourboires plutôt que la sécurité», déclare Spencer Aronfeld, l'avocat de la plaignante. Après 18 mois de procédure, un jury fédéral de Miami a rendu son verdict vendredi passé, en faveur de la Californienne. Carnival a indiqué qu'il «contestait respectueusement» ce verdict et ferait appel.

LE BUZZ DU JOUR

L'histoire improbable du jour

Cette douloureuse mésaventure a poussé Diana Sanders à porter plainte contre le croisiériste. «Ce cas illustre les dangers des forfaits boissons tout compris, qui incitent à une consommation excessive d'alcool et poussent les serveurs sous-payés à privilégier les pourboires plutôt que la sécurité», déclare Spencer Aronfeld, l'avocat de la plaignante. Après 18 mois de procédure, un jury fédéral de Miami a rendu son verdict vendredi passé, en faveur de la Californienne. Carnival a indiqué qu'il «contestait respectueusement» ce verdict et ferait appel. Le 27 mars dernier, dans le nord de l'Angleterre, à l'occasion de son dernier jour en poste, une directrice d'école primaire du nom d'Ella Besharati lâche un ballon à l'hélium dans la cour de son établissement. Un message y est accroché, invitant à signaler l'endroit où il retombera. Porté par les vents, l'objet traverse la Manche, et trois jours plus tard, le 30 mars en fin de journée, il atterrit dans la cour de l'école des 20 000 pierres, au Bosquel, dans la Somme. C'est un jeune écolier prénommé Auguste et âgé de 4 ans qui le récupère. « Il est tombé du ciel et je l'ai rattrapé avant qu'il s'envole », raconte-t-il à nos confrères de France 3 Hauts-de-France. Le mot attaché au ballon permet rapidement d'identifier son point de départ. À plus de 500 kilomètres de là, l'école anglaise découvre avec surprise le parcours de l'objet. « Nous étions tellement surpris, nous n'arrivions pas à le croire », confie l'ancienne directrice qui a lancé le ballon. « Je pensais que c'était une blague de mes collègues ! » Cette rencontre peu commune pourrait déboucher sur un échange entre les deux écoles. France 3 a appris que l'établissement britannique cherchait justement à établir un lien avec une école française.

UNE DATE DANS L'HISTOIRE

27 avril 1848 : Abolition de l'esclavage en France

Le 27 avril 1848, le gouvernement de la République française publie un décret par lequel il abolit l'esclavage dans les colonies françaises. L'abolition concerne avant tout les vieilles colonies héritées de l'Ancien Régime, dont l'économie repose encore sur les grandes plantations sucrières. Sous la Révolution, les députés de la Convention ont aboli l'esclavage une première fois pour calmer les révoltes dans les colonies des Antilles. Mais Napoléon Bonaparte est revenu sur cette mesure et a légalisé l'esclavage le 20 mai 1802. Il faut attendre la Révolution de février 1848 pour qu'enfin, dans l'effervescence républicaine, les abolitionnistes puissent contourner l'opposition des planteurs. Le décret d'abolition est rédigé par Victor Schoelcher, sous-secrétaire d'État à la Marine dans le gouvernement provisoire. Lui-même est sous la tutelle du ministre de la Marine, le grand physicien et astronome François Arago.